



# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 7 octobre 2010

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation  
30 septembre 2010

Date d'affichage  
30 septembre 2010

Objet de la délibération  
*Direction générale des services –  
Secrétariat de la direction  
générale - Convention de  
mécénat 2010 en faveur des  
manifestations culturelles 2010.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix, le sept octobre deux mille dix, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

### Etaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalèl, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth.

### Procurations :

FOREST Marie-Paule donne procuration à RIMBAUD Georges.

### Absents :

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire (le séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

## PREAMBULE

La ville de Sollies-Pont organise de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année.

Certaines entreprises souhaitent s'associer à ces manifestations dans le cadre d'opérations de mécénat culturel, tel que défini par la loi n°2003.709 du 1<sup>er</sup> août 2003, qui permet notamment aux collectivités locales d'en bénéficier.

Ce mécénat peut prendre la forme d'un mécénat en numéraire ou d'un mécénat en nature. Il permet au mécène de bénéficier de déductions fiscales strictement définies par la loi. Le droit à déduction est justifié par un reçu fiscal que la ville est habilitée à délivrer.

Le mécénat se caractérise par une différence marquée entre le don et ses contreparties, qui consistent notamment en la production du logo du mécène sur les supports de communication de l'évènement.

Les engagements de chaque partie doivent être précisés dans une convention de mécénat passée avec chacun des mécènes.

\*\*\*\*\*

VU l'avis de la commission affaires culturelles, tourisme, patrimoine historique, culturel du 22 juin 2010,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'établir une convention de mécénat entre la ville de Solliès-Pont et l'entreprise BRICOMARCHE, représenté par son directeur monsieur ROCHE, précisant les dons suivants :

DATE	MONTANT
11 octobre 2010	300€
12 novembre 2010	300 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Où l'exposé du rapporteur,  
Après avoir obtenu toutes les explications utiles et en avoir délibéré,

**A main levée et à l'unanimité de ses membres présents**

**AUTORISE :**

- le maire à signer la convention de mécénat ci-jointe et à encaisser les recettes correspondantes.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Le maire,  
Docteur André GARRON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

08 OCT. 2010





VILLE DE SOLLIÈS-PONT

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAR

CABINET DU MAIRE

Solliès-Pont, le

## CONVENTION

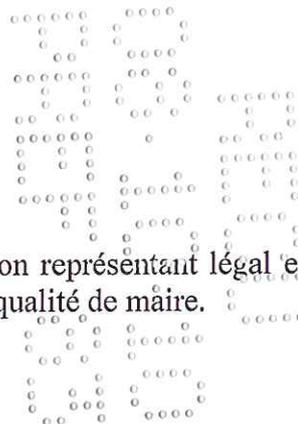
Objet : Convention action de mécénat en numéraire de l'entreprise Bricomarché de Solliès-Pont en faveur des manifestations culturelles sur l'année 2010.

N° départ : 797/2010/DGS/CAB/CS/YM

Suivi par :

V/Réf :

P.J :



Entre

La commune de Solliès-Pont, prise en la personne de son représentant légal en exercice Monsieur André GARRON, domicilié à Solliès-Pont en qualité de maire.

d'une part,

et

L'entreprise mécène

La société Bricomarché de Solliès-Pont au capital de ..... 1 avenue Lion, 83210 SOLLIES-PONT, représentée par son directeur monsieur ROCHE.

Ci-après dénommée « l'Entreprise »

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### Article 1 - Objet du contrat

Action de mécénat en numéraire de l'entreprise BRICOMARCHE en faveur des manifestations culturelles à Solliès-Pont pour l'année 2010.

## Article 2 - Acte de mécénat

### 2.1 : montant

L'entreprise mettra à disposition de la commune de Solliès-Pont pour les affaires culturelles une somme s'élevant à : six cent euros conformément à l'objet du présent contrat précisé à l'article 1.

### 2.2 : Echancier

La somme sera versée conformément à l'échéancier ci-dessous.

Date	montant
11 octobre 2010	300 €
12 novembre 2010	300 €

## Article 3 - Reçu fiscal

L'organisme bénéficiaire émettra un « reçu fiscal » au titre du présent don.

## Article 4 - Les contreparties de l'acte de mécénat

Logo sur support de communication (flyers et affiches).

## Article 5 - Durée de la convention

La présente convention est fixée à partir de la date de la signature et se terminera le 22/08/2011.

## Article 6 - Litige

6.1 : En cas de litige s'élevant en relation avec l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois.

6.2 : Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat, au tribunal devant les juridictions compétentes.

## SIGNATURE DES PARTIES

Fait en triple exemplaires, à SOLLIES-PONT,

Le directeur,  
Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »

Le représentant,  
Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »

### Destinataires :

- Monsieur ROCHE

### Copie à :

- Archives  
- Chrono